



Gihofi

Tél : (257) 22 50 71 01  
(257) 22 50 71 02  
Fax : (257) 22 50 71 82

Bujumbura

(257) 22 50 70 08  
(257) 22 50 70 09  
(257) 22 50 70 09

**SOCIETE SUCRIERE DU MOSO « SOSUMO »  
B.P 835 BUJUMBURA**

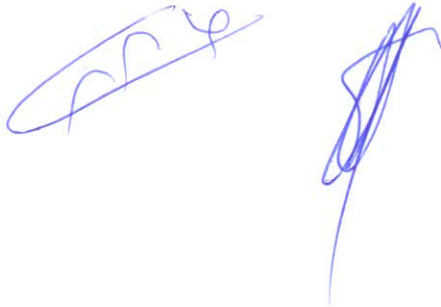
**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT  
N°DNCMP/09 /S/2018 POUR  
«LE RECRUTEMENT D'UN CABINET  
POUR LE COMMISSARIAT AUX  
COMPTES DE LA SOSUMO»**

Date de publication : 22 /02 /2018  
Date d'ouverture : 15 /03 /2018

**Février 2018**

# PREMIERE PARTIE

# PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

Two handwritten signatures in blue ink are located below the main title. The signature on the left is a cursive scribble, and the one on the right is a more vertical, stylized scribble.

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/09/S/2018 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR LE COMMISSARIAT AUX COMPTES DE LA SOSUMO POUR LES EXERCICES 2017-2018 ; 2018-2019 ET 2019-2020**

**Date de Publication :** 22/02/2018

**Date d'ouverture :** 15/03/2018

### 1. Objet.

La Société Sucrière du Moso (SOSUMO) lance un Appel d'Offres pour le recrutement d'un cabinet pour le Commissariat aux comptes de la SOSUMO pour les *exercices 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020* conformément aux Termes De Référence se trouvant dans la deuxième partie du présent Dossier d'Appel d'Offres.

### 2. Financement

Le Marché est financé à 100% sur fonds propres de la SOSUMO, *exercices 2017-2018, 2018-2019 et 2019-2020*.

### 3. Spécification du Marché

La passation du présent Marché sera conduite par Appel d'Offres Ouvert National tel que défini dans le code des Marchés Publics du Burundi.

### 4. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot.

### 5. Conditions de participation

La participation à la concurrence est ouverte à égalité de conditions, à tout cabinet indépendant possédant les capacités juridiques, administratives, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout cabinet concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 55 du Code des Marchés Publics en vigueur au Burundi.

### 6. Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être consulté sur le site de la SOSUMO ([www.sosumo-burundi.com](http://www.sosumo-burundi.com)), ou être consulté tous les jours ouvrables de 7h 30' à 17h 00', heure locale à l'adresse ci-après:

SIEGE DE LA SOSUMO  
B.P 835 BUJUMBURA- BURUNDI  
GIHOFI-RUTANA



Email : [sosumobu@yahoo.fr](mailto:sosumobu@yahoo.fr)  
 Site web : [www.sosumo-burundi.com](http://www.sosumo-burundi.com)  
 Tél : (257) 22 50 71 01  
 (257) 22 50 71 02

ou à son Bureau de Liaison sise à Bujumbura  
 B.P 835 BUJUMBURA  
 Bujumbura-Burundi  
 Tél : (257) 22 50 70 08  
 (257) 22 50 70 09  
 Email : [sosumobu@yahoo.fr](mailto:sosumobu@yahoo.fr)  
 Site web : [www.sosumo-burundi.com](http://www.sosumo-burundi.com)

Il pourra être obtenu moyennant présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de '**Cent mille francs burundais (100.000 FBU)**' dont la moitié est à verser à l'un des comptes n° 201-0061050-84 BCB, 301-0089001-36 BANCOBU, 500/30/2790/30/2 BBCI, 701/0042801/47 INTERBANK, 1101-0044707-81 ECOBANK ouverts au nom de la SOSUMO et l'autre moitié au compte n°1101/001 - 04 ouvert à la Banque de la République du Burundi(BRB).

## 7. Présentation de l'offre

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission rédigé suivant le modèle annexé, inclus dans le Dossier d'Appel d'Offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Les offres sous enveloppes fermées et rédigées en langue française devront parvenir au Secrétariat de la Direction Générale de la SOSUMO, à **GIHOFI-RUTANA**, au plus tard le 15/03 /2018 à 9 heures 00', pour permettre leur enregistrement à l'adresse ci-dessous :

**SIEGE DE LA SOSUMO  
 B.P 835 BUJUMBURA  
 GIHOFI-RUTANA**

Elles porteront obligatoirement la mention :

« **Dossier D'appel d'Offres National Ouvert N°DNCMP/.09./S/2018, A n'ouvrir qu'en séance publique du 15/03/2018, à 9 heures 30'** ».

L'ouverture des offres aura lieu le 15/03 /2018 à 09 h 30' dans la salle des réunions de la SOSUMO, à **GIHOFI-RUTANA**, en présence des soumissionnaires qui le souhaitent ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP.

Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée feront objet d'irrecevabilité.

## 8. Dépôt et Ouverture des Offres.

Toutes les offres doivent être déposées au siège social de la SOSUMO à Gihofi en Province RUTANA au plus tard le 15/03/2018 à 09 h 00', pour permettre leur enregistrement.

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présent à l'ouverture et d'un représentant de la DNCMP, **dans la salle des réunions de la SOSUMO sise à GIHOFI le 15/03/2018 à 09 heures 30'**. Le procès-verbal d'ouverture des offres sera contresigné par tous les membres de la sous-commission d'ouverture. Les soumissionnaires ou leurs représentants signeront une liste de présence.

**NB: Les offres déposées après la date et/ou l'heure indiquée seront irrecevables.**

## 9. Délais d'engagement

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

## 10. Garantie bancaire de soumission

Une garantie bancaire de soumission exigée est d'un montant de six cent mille francs burundais (600.000 FBU), soit deux cent mille francs burundais (200.000 FBU) pour chaque exercice.

La Garantie de soumission devra être délivrée par une banque agréée et être établie suivant le modèle en annexe du présent Dossier d'Appel d'Offres.

**NB: Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.**

## 11. Renseignements

Toute demande de renseignements doit se faire par écrit et parvenir à la SOSUMO au plus tard dix (10) jours calendaires avant l'ouverture des offres.

La SOSUMO se réserve le droit de rejeter toutes les offres si aucune d'entre elles n'est conforme aux exigences du DAO.

En cas d'annulation du présent Appel d'Offres, les soumissionnaires ne pourront prétendre à aucune indemnité.

Fait à Bujumbura, le 16/03/2018

Le Directeur des Approvisionnements,

L'Administrateur Directeur Général.

Alain NDIKUBWAYO

Eric NSHIMIRIMANA

